

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 4 avril 2023

N° VA_DEL2023_26

Objet : Première affectation des crédits destinés à l'aide aux projets de classes de découverte

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Yohan TISON, ayant donné pouvoir à Graziella MOENECLAËY, Charlène MARTIN, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Claudine REGULSKI, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Dominique GUERIN étant absent.

Un crédit de 30 000 € est inscrit au budget primitif 2023 représentant une enveloppe globale à répartir sous forme de subventions pour des projets de classes de découverte organisées par les écoles élémentaires et maternelles publiques de la Ville.

L'ensemble des écoles a été informé de ce dispositif.

L'école primaire René Clair a fait parvenir un projet validé par l'Inspection de l'Éducation nationale. Elle sollicite donc une subvention municipale pour l'organisation d'un séjour au Centre Les Argousiers à Merlimont du 15 au 17 mai 2023 pour 56 élèves de grande section, cours préparatoire et CE1.

Après avis de la Commission n°5 Sports, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, enfance, petite-enfance du lundi 20 mars 2023, il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire René Clair pour un montant de 5 000 €.

Imputation comptable : 65748 288 4110

Politique publique (domaine-action-activité) : 15.3.4 Soutien aux projets d'école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON



Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 7 avril 2023 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

Date AR Préfecture :

Le 7 avril 2023

SOUTIEN FINANCIER
AUX PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTE
ECOLE RENE CLAIR

Classes concernées : Classes de GS/CP et CP/CE1 (56 élèves)

3 jours au Centre Les Argousiers à Merlimont (Pas de Calais) du 15 au 17 mai 2023

Budget total du séjour : 12 600 €

Participation demandée aux familles : 4 200 €

Actions menées par les parents : 2 500 €

Association de parents : 400 €

Subvention du Département : 500 €

Participation demandée à la ville : 5 000 €

Objectif et activités :

Les activités s'articuleront autour de 3 axes

Découvrir un milieu naturel : la mer

- Observer les laisses de mer (découverte os de seiche, ponte de bulot, de bois flotté...)
- Etre sensibilisé et éduqué à l'environnement : protection de notre littoral
- Réaliser une action éco-citoyenne : ramassage des déchets
- Confectionner une fresque avec les « objets » collectés
- Découverte des dunes : connaître des caractéristiques du monde vivant, interaction

Découvrir la faune locale : des animaux de l'estran et la faune terrestre

- Découvrir la technique de la pêche à pied
- Utiliser un vocabulaire spécifique : L'estran, le haveneau, le croc, la pompe à verre
- Etre sensibilisé au respect de la vie et au danger de la mer
- Observer les oiseaux (morphologie, régime et chaîne alimentaire, chants et cris, migration)

Découvrir la vie en collectivité pendant 3 jours

- Développer l'autonomie
- Etablir une relation avec les adultes hors du milieu familial
- Prendre des initiatives, partager des tâches, exercer des responsabilités
- S'entraider, être solidaire, coopérer
- Respecter les besoins de chacun (sommeil...), avoir un bon équilibre alimentaire

Compétences travaillées :

Ce projet de voyage scolaire à la mer servira de fil conducteur tout au long de l'année scolaire. Il enrichira et illustrera les apprentissages, et permettra aux élèves d'appliquer en situation les compétences acquises.

SOUTIEN FINANCIER
AUX PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTE
ECOLE RENE CLAIR

Classes concernées : Classes de GS/CP et CP/CE1 (56 élèves)

3 jours au Centre Les Argousiers à Merlimont (Pas de Calais) du 15 au 17 mai 2023

Budget total du séjour : 12 600 €

Participation demandée aux familles : 4 200 €

Actions menées par les parents : 2 500 €

Association de parents : 400 €

Subvention du Département : 500 €

Participation demandée à la ville : 5 000 €

Objectif et activités :

Les activités s'articuleront autour de 3 axes

Découvrir un milieu naturel : la mer

- Observer les laisses de mer (découverte os de seiche, ponte de bulot, de bois flotté...)
- Etre sensibilisé et éduqué à l'environnement : protection de notre littoral
- Réaliser une action éco-citoyenne : ramassage des déchets
- Confectionner une fresque avec les « objets » collectés
- Découverte des dunes : connaître des caractéristiques du monde vivant, interaction

Découvrir la faune locale : des animaux de l'estran et la faune terrestre

- Découvrir la technique de la pêche à pied
- Utiliser un vocabulaire spécifique : L'estran, le haveneau, le croc, la pompe à verre
- Etre sensibilisé au respect de la vie et au danger de la mer
- Observer les oiseaux (morphologie, régime et chaîne alimentaire, chants et cris, migration)

Découvrir la vie en collectivité pendant 3 jours

- Développer l'autonomie
- Etablir une relation avec les adultes hors du milieu familial
- Prendre des initiatives, partager des tâches, exercer des responsabilités
- S'entraider, être solidaire, coopérer
- Respecter les besoins de chacun (sommeil...), avoir un bon équilibre alimentaire

Compétences travaillées :

Ce projet de voyage scolaire à la mer servira de fil conducteur tout au long de l'année scolaire. Il enrichira et illustrera les apprentissages, et permettra aux élèves d'appliquer en situation les compétences acquises.